

# **PAYS-BAS**

## **Déclaration écrite – Assemblée annuelle de la BERD – 1<sup>er</sup> juillet 2021 Pays-Bas**

Éminents gouverneurs,

Madame la Présidente,

Au nom des Pays-Bas, je tiens tout d'abord à exprimer notre satisfaction à la Direction et au Personnel de la BERD, qui ont su mener les activités de la Banque avec fermeté et succès tout au long de la pandémie de COVID – dans des circonstances de travail difficile – et fournir un soutien adéquat à ses pays d'opérations.

Bien que nous soyons encore confrontés à l'impact persistant de la pandémie et que le Fonds de solidarité de la Banque soit encore en place, il est crucial que la région passe à la phase de reprise. La BERD devrait donc se focaliser de nouveau, dès que possible, sur une action visant à reconstruire en mieux, en optimisant son impact sur la transition, en particulier dans les domaines qui ont accusé un retard pendant la crise et où elle peut aider activement à remodeler l'économie après la crise. Certes, nous accordons une importance égale à toutes les qualités de la transition, mais de notre point de vue le rattrapage le plus urgent concerne la transition vers une économie verte (TEV). De manière plus générale, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris devraient former les fondements de ces activités.

Le monde est à un tournant et nous sommes tous conscients de la menace liée à l'impact des changements climatiques. De nombreux pays de la région d'opérations de la BERD doivent relever d'immenses défis en termes d'efficacité énergétique et d'émissions de CO<sub>2</sub>. Aussi applaudissons-nous l'engagement de la Banque – qui d'ailleurs a été parmi les premières banques multilatérales de développement à le faire – à s'aligner pleinement sur l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022. Plus encore, peut-être, nous accueillons favorablement sa nouvelle ambition climatique, qui va bien au-delà de l'intention de ne pas causer de dommages, en contribuant à l'accélération de la décarbonation dans notre région. De notre point de vue, ce n'est qu'un début. Dans ce domaine en pleine évolution, nous comptons sur la Banque pour continuer d'aller encore plus loin dans l'interprétation rigoureuse de la méthodologie commune aux banques multilatérales de développement (BMD) pour s'aligner sur l'Accord de Paris, en éliminant progressivement son soutien aux investissements dans les combustibles fossiles et en adoptant des approches volontaristes et innovantes en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Étant une institution multilatérale à ossature européenne, la BERD devrait veiller à continuer d'être une des BMD à l'avant-garde dans ce domaine. La Banque considère qu'en plus d'une contribution à une diminution radicale nécessaire des émissions de CO<sub>2</sub>, une transition verte – fondée sur des trajectoires soigneusement conçues, avec l'aide de la BERD, vers des émissions nettes de CO<sub>2</sub> égales à zéro – apporte des avantages durables à tous les pays, en leur permettant de multiplier les nouvelles opportunités sur les marchés, de stimuler l'innovation et de favoriser l'emploi. Nous partageons totalement ce point de vue.

Lors de l'Assemblée annuelle de l'an dernier, les Pays-Bas ont appuyé la décision de reporter les discussions concernant un élargissement potentiel de la portée géographique de la BERD, compte tenu des circonstances difficiles et des incertitudes à l'époque. Rappelant l'intérêt stratégique persistant d'un élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, tel qu'exposé dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, nous sommes satisfaits de la solide analyse et des travaux préparatoires proposés. Un processus bien échelonné, inclusif et transparent nous est indispensable, car il aboutira à une évaluation honnête des

implications d'un éventuel élargissement sélectif. De notre point de vue, il convient également de parvenir à un large consensus parmi les actionnaires de la BERD. Bien entendu, cette discussion devrait aussi être replacée dans le contexte de la réflexion menée sur l'architecture européenne de financement du développement, dans le cadre de laquelle l'importance de maintenir des relations fructueuses avec nos institutions partenaires a été réaffirmée. Les Pays-Bas ont accueilli favorablement l'étude de faisabilité publiée en mars cette année et nous sommes satisfaits de constater qu'un large consensus semble exister au sein de l'Union européenne pour le scénario du Status Quo Plus à propos de la voie à suivre. Nous sommes pleinement convaincus que les relations de la BERD avec les institutions partenaires, et un solide processus de prise de décision faisant intervenir tous les actionnaires, aboutiront à une conception utile et une mise en œuvre du « Plus ».

Compte tenu de l'importance majeure des thèmes précités, je tiens à souligner que nous avons été en mesure, en tant qu'actionnaires de la Banque, de prendre des mesures positives pour aller de l'avant dans un esprit de compromis, malgré la nature difficile de certaines de ces discussions.

Pour conclure, nous félicitons la direction de la BERD et son personnel pour les résolutions présentées ici et nous avons hâte que leur mise en œuvre annonce la prochaine phase pour la Banque.